

COGNAC

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS - N° 12 - JUILLET 2004

le mag



LE POINT sur
L'HÔPITAL

Vin de Pays Charentais

Bouquet de Pays



© SIMAPS PHOTOS / JACQUES VILLÉGIÉ

COMITÉ DE PROMOTION VIN DE PAYS CHARENTAIS - B.P. 18 - 16100 COGNAC
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION



LE TEMPS DE L'APAISEMENT ET DE LA RAISON

L'hôpital : voilà bien, depuis des mois, un sujet récurrent qui alimente conversations, débats, souvent même des discours démagogiques et des polémiques politiciennes.

Souvenez-vous, le constat était préoccupant : une situation financière difficile, des locaux inadaptés aux besoins d'une médecine moderne, une légitimité remise en cause, compte tenu de l'existence des centres hospitaliers de Girac et de Saintes rapidement accessibles grâce à l'amélioration du réseau routier Saintes-Cognac-Angoulême.

Le conseil d'administration de l'hôpital a donc décidé de favoriser un rapprochement fonctionnel entre l'hôpital et la clinique, avec l'exclusivité de la médecine pour le premier et celle de la chirurgie pour la seconde, et de décider la construction, à côté de la clinique (située aujourd'hui à Châteaubernard), d'un hôpital neuf pour 2007.

Sans cette décision difficile et courageuse, le sort du centre hospitalier de Cognac aurait été scellé. La fermeture de la chirurgie publique était programmée à très court terme et l'ensemble de l'établissement aurait couru un grand risque dans les cinq prochaines années, ce qui aurait eu évidemment un impact direct sur les quelque 500 emplois que compte le centre hospitalier.

C'est donc un choix volontariste et d'avenir qui a été fait :

- Il garantit sur le secteur de Cognac le maintien d'une hospitalisation publique de proximité et de qualité ;
- Il préserve, grâce aux obligations de service public imposées à la clinique (accès aux soins pour tous, en particulier les plus démunis, continuité du service public etc...), la présence d'une chirurgie de service public sur notre territoire ;
- Il permet un accroissement et une amélioration de l'offre de soin, grâce à la création à terme de ce nouveau pôle hospitalier moderne et fonctionnel.

L'Etat, pour sa part, s'est engagé à prendre en charge, sans diminution des surfaces, et donc de la capacité hospitalière, 100% du financement du nouvel hôpital. On a parlé ça et là de miracle ou de magie ! Saura-t-on reconnaître un jour dans ce pays que la réussite n'est jamais le fruit du hasard ni seulement faite pour contrarier les prévisions des pessimistes ?

La réussite est toujours le fruit d'un travail acharné dans lequel l'action discrète est souvent plus efficace que les gesticulations tapageuses.

Jérôme MOUHOT
Maire de Cognac
Président de la Communauté de Communes

SOMMAIRE

- 3** ÉDITORIAL
- 4** DOSSIER : L'HÔPITAL
- 10** ANIMATIONS
 - 11^{ème} Blues Passions
 - La Fête de la Musique en photos
 - La Fête de la Croix Montamette
 - La Fête du cognac
 - 10^{ème} anniversaire de "Coup de Chauffe"
 - Les 13^{èmes} Florales
 - l'Agenda
- 20** ENVIRONNEMENT
 - Le recyclage
- 22** LA PAGE DE L'OPPOSITION
- 23** SANTÉ
 - Prévention contre la chaleur
- 24** HISTOIRE
 - L'été 1914 à Cognac
- 26** SPORTS
 - Le golf public
 - L'athlétisme
 - Les animations sportives de l'été
- 31** INAUGURATION DU MUSÉE
DES ARTS DU COGNAC

Directeur de la publication : Jérôme Mouhot

Directeur de la rédaction : Patrick Bannino

Crédit photos : Gérard Manuel

Conception, réalisation, publicité :

Atelier Graphique du Cognçais

Tirage 12 000 exemplaires

Dépôt légal en cours

Site internet : www.ville-cognac.fr

Le futur pôle santé de Cognac : un service public de proximité et de qualité

La menace qui pesait depuis de nombreuses années sur l'hôpital de Cognac est aujourd'hui levée. La solution du rapprochement entre l'Hôpital public et la Clinique Arc-en-Ciel a permis à l'Etat, par l'intermédiaire de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, d'accepter de financer à 100% la construction du nouvel hôpital qui sera construit sous 3 ans à côté de la clinique à l'entrée Nord de l'agglomération.

"La santé dit-on n'a pas de prix". Réflexion juste sur le terrain des valeurs mais malheureusement fautive sur celui des réalités quotidiennes.

Les débats parfois enflammés qui entourent le sujet montrent à quel point il est difficile de concilier l'aspiration collective légitime à la qualité et le prix que l'on est d'accord pour lui associer. Pourtant le problème est simple. Plus la médecine progresse au profit de la santé de tous, plus elle fait appel à des technologies de pointe qui exigent des équipements coûteux et du personnel médical hautement qualifié.

Sur 100 euros remboursés par la Sécurité Sociale, 50 concernent les dépenses d'hospitalisation. On comprend donc facilement que tous ceux qui cherchent à réduire les déficits récurrents de la "Sécu" portent une attention particulière aux questions touchant au système hospitalier.

Celui-ci comprend d'une part les hôpitaux publics, d'autre part les cliniques privées. Pour des raisons parfois bien éloignées du sujet, certains cherchent à opposer les hôpitaux représentant le "Service public" et les cliniques entreprises privées. Chacune de ces deux grandes catégories est associée selon les cas à des traits caricaturaux qui nuisent fortement à la sérénité du débat.

Le public serait pour les uns le règne d'une médecine noble et désintéressée opposée à la "médecine de profit" du

secteur privé. Pour d'autres le public c'est le gaspillage opposé à la gestion responsable du privé.

Cette caricature est d'autant moins acceptable que 80% des cliniques ne sont plus "privées" au sens strict du terme mais appartiennent à des mutuelles comme c'est le cas de la clinique Arc-en-ciel.

Quant à l'argument sur le prétendu "gaspillage" du secteur public, il repose sur l'ignorance et parfois la mauvaise foi de ceux qui s'en emparent. En effet, si la journée d'hospitalisation coûte plus cher dans le public c'est que les règles applicables sont différentes, en particulier sur les obligations réglementaires en matière de personnel.

Pour bien comprendre le sujet du pôle hospitalier de Cognac, il faut donc, un instant, faire l'effort d'aborder la question sans préjugé de quelque nature que ce soit, en particulier en s'abstenant d'opposer des modèles aussi caricaturaux les uns que les autres.

Le rapprochement de l'hôpital et de la clinique est le résultat d'une longue marche depuis plus de 20 ans. Elle aboutira à la création d'un pôle de santé de haut niveau en 2007.

Sans l'acharnement de tous ceux qui ont participé activement à ce résultat, il est certain qu'à cette date, hôpital et clinique auraient soit disparu l'un et l'autre soit n'auraient plus de véritable fonction hospitalière.

Francis Hardy :

"Je suis heureux que Jérôme Mouhot ait réussi à sauver l'hôpital de Cognac"

Le problème du devenir de l'hôpital remonte à la fin des années 70. Peu de temps après son élection, Francis Hardy était confronté aux résultats d'un audit demandé par les autorités de tutelle (DDASS en particulier) et qui concluait que la construction d'un nouvel hôpital serait trop chère... alors que l'étude avait coûté 2 millions de Francs payés par l'hôpital.



Pose de la première pierre du centre gérontologique en octobre 1989 en présence de M. le Préfet Dupuis, M. Francis Hardy et M. Michel Brunet

Cognac le Mag

Tout le monde sait, Monsieur le Maire Honoraire, que c'est à vous que Cognac doit l'idée du rapprochement entre l'Hôpital et la Clinique.

Pouvez-vous nous raconter comment elle a évolué au cours de vos divers mandats ?

Francis Hardy

La présidence du Conseil d'Administration de l'Hôpital est une chose assez à part de la Mairie. Le maire est toujours assez seul dans ce genre de problème et c'est pourquoi je voudrais tout d'abord saluer le succès que vient d'obtenir Jérôme Mouhot. Il a traité le problème mieux que je l'aurais fait car il a été plus politique et moins autoritaire que je ne

l'aurais été. C'était ce qu'il fallait faire car c'était une affaire difficile et très ancienne. Notre hôpital était très vétuste et bien mal adapté sur le plan ergonomique avec ses immenses couloirs pour aller d'un service à un autre. Une étude de deux millions de Francs effectuée en 1981 ou 1982, à la demande des autorités de tutelle, mais payée par l'hôpital, concluait qu'une nouvelle construction coûterait trop cher, et pourtant, elle était dès cette époque indispensable. Donc il fallait entreprendre une restructuration avec les moyens du bord.

Qu'entendez-vous par les "moyens du bord" ?

Francis Hardy

Je dois rendre hommage au directeur de l'hôpital de l'époque, Michel Brunet, pour avoir, avec ses services techniques, restauré les bâtiments un à un, repeint les chambres et redonné un air de jeunesse à notre vieil hôpital mais sans pour autant le rendre mieux adapté à la médecine moderne.

Qu'est-ce qui vous a conduit à penser à un rapprochement public / privé ?

Francis Hardy

Il faut se situer dans le contexte de l'époque. Nous faisons nos travaux de restructuration. Il se passait alors beaucoup de choses à l'échelon national, régional et départemental à propos de la structure générale des hôpitaux. Il est évident que l'Etat et la Région avait choisi de privilégier Angoulême... c'était logique, comment faire pour s'y opposer ?... Par ailleurs, de l'autre côté on avait Saintes, deuxième pôle de Charente Maritime à 25 km. En ajoutant les efforts que nous faisons pour obtenir la mise à deux fois deux voies de la route d'Angoulême, tout faisait que vu de Paris ou de Poitiers nous n'étions pas les mieux placés pour prétendre à un rôle de pôle départemental.

En second lieu, il existait une clinique privée, qui connaissait un bon succès. Elle appartenait alors à un chirurgien, le docteur Thébaud, qui avait su s'entourer de 3 ou 4 chirurgiens de qualité, comme lui. Elle se situait dans le vieux Cognac et était un peu à l'étroit dans un tissu urbain difficile.



Elle faisait 60 lits, et chacun sait qu'un établissement de cette taille n'est pas viable économiquement ; elle ne pouvait trouver son salut que dans son développement.

De son côté, l'hôpital public, souffrait d'une concurrence très forte de la clinique puisque celle-ci effectuait environ 80% des interventions chirurgicales.

On voit bien que, sans changement, une telle situation aurait abouti à terme, à la mort à la fois de l'hôpital et de la clinique.

La seule solution consistait à changer notre approche de l'offre de soins sur Cognac.

Il fallait absolument passer d'une logique de concurrence à une autre fort différente : celle d'une nécessaire complémentarité entre les deux structures, capable de satisfaire l'ensemble des patients.

D'où l'idée du rapprochement !

Francis Hardy

J'estimais à l'époque que ce rapprochement était nécessaire pour sauver un "pôle de santé". C'est-à-dire qu'il ne s'agissait plus d'une clinique privée ni d'un hôpital public, mais d'un lieu où les habitants de Cognac et de sa région pouvaient trouver un éventail de spécialités en chirurgie, en médecine, en obstétrique, comme en gériatrie plutôt que d'être obligés d'aller à Angoulême, Saintes ou Poitiers.

C'est d'ailleurs la philosophie de l'Agence Régionale de l'hospitalisation depuis des années.

J'avais même pensé que le rapprochement géographique était possible puisqu'il existait un terrain à côté de l'hôpital... Malheureusement, la clinique a déménagé avant l'aboutissement de la démarche.

L'essentiel est que nous sommes assurés aujourd'hui que le pôle de santé qui vient d'être mis en place dans son principe offrira rapidement tous les services que peuvent en attendre les Cognacais !



Michel Brunet, directeur de l'hôpital

de 1983 à 1992 : "Ensemble, mais en respectant l'équilibre"

Quand un ardent défenseur du secteur public parle du rapprochement nécessaire

Francis Hardy et Michel Brunet, deux caractères bien trempés. S'ils ont aujourd'hui une forte estime l'un pour l'autre, ils reconnaissent qu'ils n'ont pas toujours été d'accord sauf sur l'objectif

poursuivi dès la prise de fonction de Michel Brunet en 1983. A défaut de reconstruire un nouvel établissement trop coûteux, il s'agissait de réduire le déficit de celui-là tout en le rendant plus

accueillant. Il s'acquitta de cette tâche avec passion et se débrouilla pour construire une piscine de réadaptation fonctionnelle non prévue dans le programme initial du secteur gériatrique. L'idée était d'ouvrir cet équipement à des intervenants extérieurs (kinés privés par exemple). C'était déjà une forme de rapprochement public-privé. Michel Brunet, aujourd'hui en retraite mais





toujours administrateur d'établissements hospitaliers en Gironde, a un discours parfaitement clair. "Moi, ardent défenseur du service public avec cette idée d'ouverture d'un service à des partenaires privés, je ne faisais pas une marche arrière mais au contraire deux pas en avant, parce que je comprenais que le public devrait se rapprocher du privé ou inversement pour qu'on puisse réunir nos moyens... Dans un bassin comme Cognac, si on veut bien gérer quelque chose, je crois qu'il fallait penser, il y a déjà 15 - 20 ans au rapprochement

service privé à orientation publique et secteur public. Nous ne pouvons pas accepter qu'il y ait deux scanners dans une zone de 25.000 habitants."

Et le premier scanner qu'il a réussi à obtenir pour l'hôpital n'a pas coûté cher à la collectivité car ce sont les maisons de négoce de Cognac qui ont fait ce beau geste. Elles ont payé l'appareil à hauteur de 80%, à charge pour l'hôpital de l'installer.

Un accord avait ensuite été passé avec les radiologues privés qui pouvaient utiliser le scanner.

Michel Brunet ne cache pas que sa démarche de rapprochement avec le privé avait aussi un caractère stratégique pour conserver à l'hôpital sa position de force.

S'il est aujourd'hui tout à fait favorable à la solution adoptée et à la construction du futur hôpital, il reconnaît qu'à l'époque où il était directeur, il souhaitait le respect d'un véritable équilibre afin que le service public conserve la maîtrise de la politique de santé. C'est ce que la solution actuelle s'efforce de faire.

Terrain d'emprise : une affaire réglée



Lors des négociations en vue de l'acquisition des terrains nécessaires à la construction du futur hôpital, à proximité de la clinique, sur le site de Châteaubernard, l'ancien directeur du centre hospitalier a "oublié" une parcelle. Il a acquis 2,9 hectares alors que l'ensemble du projet avait été élaboré, les études menées, le programme arrêté et les choix faits sur la base d'une emprise foncière de 3,2 hectares.

Le directeur ne s'était pas aperçu que, pendant qu'il négociait avec les deux principaux propriétaires, un troisième avait vendu une parcelle de 3.000 m² lui appartenant à un concessionnaire automobile, en plein milieu du site,

notamment au milieu des futures voies de desserte interne et des futurs parkings !

Et le maire de Châteaubernard, qui avait donné son accord pour la vente du terrain à la concession automobile, n'avait rien dit.

La situation devint d'autant plus grave que, ne voulant pas reconnaître son erreur, le directeur a minimisé la gêne et fait perdre des mois en études d'aménagement complémentaires pour trouver une solution alternative de desserte de l'établissement, qui, en fait, n'a jamais été trouvée.

Contre l'avis du directeur, mais sur les conseils du préfet et de la DDE, Jérôme

Mouhot a donc demandé au conseil d'administration d'engager une procédure d'expropriation pour pouvoir récupérer le terrain en question et, parallèlement, a essayé de réunir toutes les conditions d'une solution amiable.

Après plusieurs mois de recherche d'un emplacement pouvant convenir au concessionnaire dans la perspective d'un échange, Jérôme Mouhot a fini par en trouver un et a demandé à la communauté de communes de l'acquérir, en prenant à sa charge tous les frais annexes.

Dans son propre intérêt, comme dans celui de l'ensemble d'un territoire, le concessionnaire a accepté cette transaction, ce qui mettra fin à la procédure d'expropriation en cours.

Ainsi, comme prévu, le terrain acheté récemment par la communauté de communes vient de faire l'objet d'un échange avec le terrain acquis par le concessionnaire automobile et se situant au milieu du site du futur pôle hospitalier. Celui-ci sera, dans les semaines qui viennent, rétrocédé à l'hôpital.

Après le déblocage du financement, le problème foncier dont la presse s'est à plusieurs reprises fait l'écho a, lui aussi, connu un épilogue heureux.

En 2007, l'hôpital public

de Cognac



Aperçu virtuel du futur pôle de santé

Après des mois d'incertitude et d'âpres négociations au plus haut niveau, le dossier de financement du futur hôpital est enfin bouclé. Lors de la réunion du conseil d'administration de l'hôpital du 28 mai, Jérôme Mouhot a annoncé une prise en charge de 100 % par l'Etat.

La question était de savoir comment les autorités de tutelle comptaient participer au financement du nouvel hôpital dont le principe avait été retenu. En tout état de cause, le Conseil d'Administration de l'hôpital et son président, Jérôme Mouhot, refusaient que subsistent des incertitudes sur la façon dont serait financée la construction de l'établissement représentant un investissement de 40 millions d'Euros.

Deux phases de négociations

La difficulté du dossier de financement du nouvel hôpital tient au fait que deux phases de négociations et deux plans de financement se sont succédés.

La première négociation a été conduite par l'ancien directeur, seul, comme l'y autorise le droit hospitalier.

Cette négociation menée dans une trop grande confidentialité, laissant le Président du conseil d'administration à l'écart de celle-ci, a abouti au plan de financement suivant, inscrit dans le Contrat d'Objectifs et

de Moyens signé entre l'établissement et l'ARH : un coût d'objectif de 30 millions d'euros, financés à hauteur de 4,5 millions d'euros (15 %) par l'Etat sous forme de subvention et à hauteur de 25,5 millions d'euros (85 %) par l'hôpital de Cognac par le biais d'un emprunt.

Or, à partir de cette situation s'est posé un double problème :

- on s'est aperçu que les hypothèses financières sur lesquelles reposait le plan de financement ne tenaient pas et que l'établissement était dans la totale incapacité d'assumer cette charge ;

- le programme, tel qu'il avait été arrêté et chiffré par le cabinet d'assistance à maîtrise d'ouvrage, ne tenait pas dans cette enveloppe de 30 millions d'euros et coûtait, en fait, 40 millions d'euros.

Une nouvelle négociation s'est donc imposée et Jérôme Mouhot, avec le nouveau directeur, directeur par interim, a décidé de reprendre ce dossier dans sa totalité pour mettre en place un nouveau plan de financement.

La négociation a porté sur deux points :

1. Sur le principe, d'abord, du financement de la reconstruction de l'hôpital à 100 % par l'Etat, puisque l'établissement n'avait pas la moindre capacité de financer l'investissement.

2. Sur le montant du coût de l'opération, ensuite.

Pas de réduction de surfaces

Dans sa lettre de mission, le directeur par interim avait reçu pour consigne de l'Etat (l'ARH) de réduire les surfaces du projet pour ramener le coût de celui-ci de 40 à 30 millions d'euros.

La presse avait alors indiqué que le futur hôpital pourrait se voir abaissé d'un étage.

Jérôme Mouhot s'est fermement opposé à cette hypothèse de réduction des surfaces, qui portait atteinte à la capacité hospitalière, donc au contenu du programme et à la qualité du futur établissement, et n'a négocié que sur la base de ce coût d'objectif de 40 millions d'euros.

Le 28 mai, Jérôme Mouhot informait le Conseil d'Admi-

nistration du Centre Hospitalier de Cognac :

1. que l'ARH acceptait d'engager l'Etat dans un financement à 100 % du nouvel hôpital

2. que ce financement se ferait sur la base d'un programme de 40 millions d'euros.

Heureux dénouement, fruit d'une négociation concertée, qui permettra l'émergence d'un véritable pôle de santé sur l'agglomération.

Il se situera sur la commune de Châteaubernard en bordure de la 4 voies de Cognac à Angoulême (site actuel de la Clinique Arc-en-Ciel).

Les deux bâtiments seront reliés par une galerie afin de faciliter les échanges fonctionnels. Ce complexe sera complété par un troisième bâtiment qui accueillera le laboratoire d'analyse et des locaux annexes permettant d'offrir des surfaces à des cabinets para-médicaux (dentistes, kinés...).

Le Centre de Gériatrie demeurera sur le site actuel de l'hôpital. Son avenir et sa spécialisation éventuelle (Maladies à forte dépendance comme la maladie d'Alzheimer) sont actuellement à l'étude.



De gauche à droite : Dr Hichem ABDELAZIZ, Mme Annie MURAT (IDE), Dr Rodolphe LAFON, Mme Stéphanie SAUNIER (IDE), Dr Jean-Louis LE BIVIC (Chef du Service des Urgences).

Docteur Le Bivic “Il faut que tous les acteurs apprennent à travailler ensemble”

Le rapprochement Hôpital-Clinique ne peut pas se comparer à une collaboration de type industriel entre une entreprise et un “sous-traitant”. Dans le domaine médical, les cultures sont différentes d’un établissement à l’autre, les méthodes de travail aussi sans compter que les procédures exigées dans le secteur public sont parfois plus contraignantes pour le personnel, ce qui justifie une part des coûts de journée plus élevés.

Il est utile de rappeler les grandes lignes de partage entre les domaines d’intervention de l’hôpital et ceux de la clinique.

Rappelons que les principes généraux retenus sont ceux de l’exclusivité de la chirurgie à la clinique, dans le cadre de la concession de service public, et de l’exclusivité de la médecine à l’hôpital.

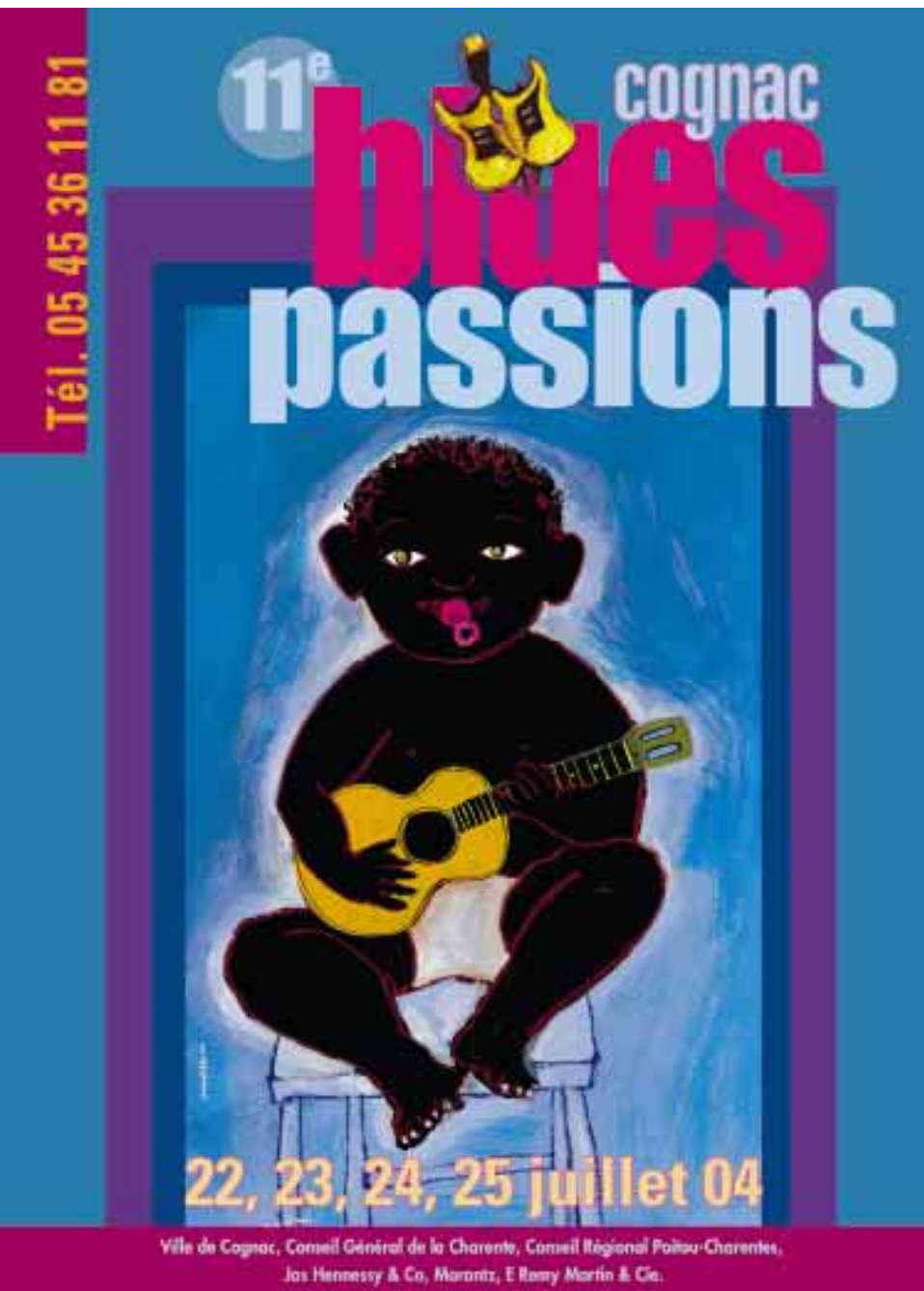
Mais, comme pour toute règle, celle-ci connaît quelques adaptations, en fonction d’un certain nombre de paramètres. Par exemple, l’hôpital conservera la maîtrise de l’obstétrique chirurgicale et de la pose de pace maker.

Ainsi la nouvelle organisation se met progressivement en place grâce à une bonne volonté commune, ce qui conduit le docteur Le Bivic, Chef du service des Urgences mais aussi Président de la commission médicale du

Centre hospitalier (CME), à juger le projet de pôle de santé parfaitement cohérent. Il pense aussi que la qualité de la collaboration avec la clinique sera fortement influencée par la qualité des relations humaines entre les équipes.



Chambre de réanimation



4 jours

Les années passent et les événements forts comme Blues Passions entrent dans les habitudes de vie de chacun au point d'en oublier presque le travail que représente sa préparation. Derrière ce qui est devenu un événement marquant de la vie culturelle cognaçaise qui anime fortement l'économie locale durant 4 jours, une "micro-équipe" autour d'un homme : Michel Rolland. Depuis les années 92/93, c'est lui qui en a fait un vrai festival internationalement reconnu. Au départ, ce n'étaient que les "Nuits du blues". Après 2 ans de réussite et un accord avec Francis Hardy sur la triple finalité culturelle, touristique et économique de l'événement, Blues Passions lançait sa première édition en 1994. Le principe de la grande scène et des plateaux plus petits en différents lieux de la ville était acquis dès le départ.

Le contenu des programmes a évolué vers un panel de musiques plus large que celui du blues et du jazz que Michel Rolland a trouvé trop réducteur.

"Blues Passions est, dit Michel Rolland, un festival consacré aux musiques afro-américaines"

L'originalité du concept c'est de ne pas être enfermé dans une spécialité. Mais Michel refuse aussi que le festival Blues Passions soit comparé à d'autres festivals... Chacun fait ce qu'il veut .



Bien choisi le visuel de l'affiche de la 11^{ème} édition de Blues passions ! Ce bébé de Michel Rolland se porte à merveille. Il nous est proposé un programme fabuleux qui, une fois encore va permettre à tous les Cognaçais et à leurs invités du monde entier de passer des instants d'intense bonheur. "Ce qui me plaît le plus c'est de croiser des festivaliers heureux" dit Michel et cette réflexion illustre bien ce qui l'anime : la passion et la générosité

de vrai bonheur

**Une grille
largement
ouverte
sur la musique
afro-américaine**



"On ne travaille pas sur catalogue, on crée des plateaux et on ne réfléchit pas à qui on pourrait faire concurrence ; par contre on sait qu'on est considéré par nos pairs et par la presse spécialisée comme les plus importants en Europe. Tous les ans, on se dit qu'il faut qu'on garde ce rang. On ne va pas chercher à savoir si on est mieux que Cahors ou autre chose... ce n'est pas notre problème... notre problème est d'avoir un thème que l'on aime et que l'on ait envie de défendre"

Et Michel le défend bien. Son truc c'est d'avoir créé un vrai réseau mondial constitué de musiciens, de journalistes spécialisés et de passionnés comme lui. Blues, jazz, soul, rythm and blues, gospel ou groove, les goûts de Michel sont étendus et il a surtout une grande sensibilité pour trouver ce qui va faire de sa grille de l'année un événement en soi parce qu'unique et spécifique à Cognac. "Depuis 10 ans je n'ai jamais entendu

personne qui n'ait pas découvert quelque chose de fabuleux sur l'ensemble des 4 jours. Il y a 80 concerts, on trouve toujours chaussure à son pied. Je comprends que si on n'a pas les mêmes sensibilités, vous ne soyez pas touché par un concert, mais moi je serai vexé si vous me dites que ce n'était pas bon..." Ce perfectionnisme fait la force de Michel Rolland qui passe son temps à chercher ce qui est bon...et cette année il a l'air d'avoir trouvé le meilleur.

Mais la qualité se paye ! Grand utilisateur d'Internet, Michel reconnaît qu'il évite les déplacements. "...je ne vais pas aux Etats-Unis car l'argent ainsi dépensé n'irait pas ailleurs".

**Une association
à gestion
rigoureuse.**

Depuis sa création, Blues Passions est devenue une association à part entière après avoir été dépendante du Centre d'Animation que dirigeait déjà Michel Rolland. Elle bénéficie aujourd'hui de 3 sources de financement qui participent à égalité à ses recettes :

1/3 de subventions publiques

1/3 de mécénat privé

1/3 de recettes propres

La participation financière d'une quarantaine d'acteurs économiques privés se fait sous forme d'un partenariat de 3 strates : premium, médium, partenaire. Des conventions sont passées avec des lieux d'animation privés (restaurants, bar...), Blues Passions fournissant les musiciens.

Le résultat est que 80 concerts auront lieu durant les 4 jours du festival. Certains sont payants mais un grand nombre sont gratuits.

Quatre jours de plaisir en perspective !

**Deux concerts en réseau :
Blues Passions à Saintes
et Académies Musicales
à Cognac**

✓ **Lundi 12 juillet à 21 h - Place Bassompierre - Saintes - Accès libre**
Dans le cadre du Festival "Les Oreilles en Eventail", de Saintes à Tombouctou

FRANCK ASH

Elu meilleur artiste "blues Europe" en 1999. Son jeu de guitare acéré, précis, s'harmonise avec bonheur avec sa voix chaude, sensuelle, remplie d'émotion. Sa musique est teintée de soul, de funk ou bien de rythm'n blues. Un vrai moment de bonheur à ne pas manquer.

Cognac Blues Passions - 05.45.36.11.81

www.bluespassions.com

Service Culture Animation - 05.46.92.34.26

Ville de Saintes

www.affaires-culturelles@ville-saintes.fr

✓ **Jeudi 15 juillet à 20h30 - Théâtre de Cognac - payant**

JEUNE ORCHESTRE ATLANTIQUE

Carolyne Sampson (soprano solo), sous la direction de Philippe Herreweghe
Felix Mendelssohn : "La belle Mélusine", ouverture 67

Wolfgang Amadeus Mozart : "Bella mia fiamma" et "Ah se in ciel benigne stelle"
Ludwig von Beethoven : Symphonie n°5 en ut mineur opus.

Seul orchestre de formation professionnelle à interpréter les répertoires classique et romantique sur instruments d'époque, le J.O.A. regroupe environ 50 musiciens âgés en moyenne de 25 ans et originaires des quatre coins de l'Europe et du monde

Académies Musicales de Saintes

05.46.97.48.48 - www.festival-saintes.org

L'Avant-Scène Cognac - 05.45.82.32.78

www.resa-lavantscene@ifrance.com

Guide pratique



Du jeudi 22 au dimanche 25 juillet, 40 formations musicales, 250 musiciens répartis au cœur de la ville sur une quinzaine de scènes pour plus de 80 concerts.

Blues Paradise 2004

Jeudi 22

21h : Docteur Feelgood
22h30 : Georges Clinton

Vendredi 23

21h : Tony Joe White
22h30 : Lurrie Bell & Guests

Samedi 24

21h : Sharrie Williams
22h30 : The Dixie Humminbirds

Dimanche 25

21 h : Eric Bibb & Guests
22 h 30 : Howard Tate

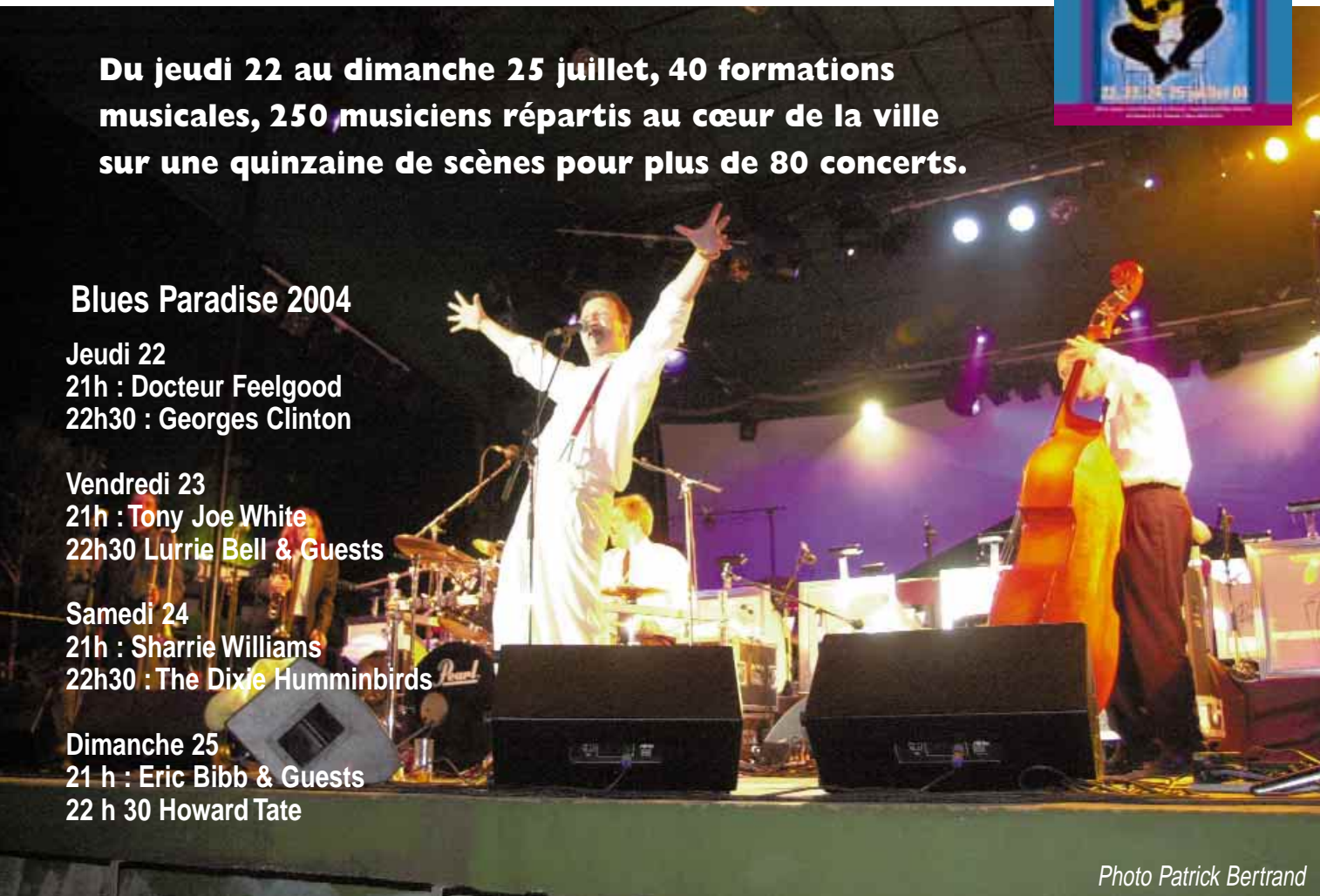


Photo Patrick Bertrand

Les scènes de "Blues Passions"

"Tonic Day" une mise en oreille en dégustant un petit-déjeuner vitaminé,
"Eden Blues" pour s'étonner des fleurons de la scène blues,
"Magic Place" pour découvrir la diversité des styles musicaux et la french touch',
"Groove au Château" pour apprécier la richesse patrimoniale en musique,
"Blues Paradise" la scène des stars internationales,
"Blues des Anges" le rendez-vous incontournable des noctambules encore assoiffés de sublime liqueur et d'un peu plus de blues,
"Bars en Bleu" véritable vivier de jeunes groupes prometteurs,
"Parade Blues" dans les rues, les espaces les plus inattendus, de la musique...toujours de la musique...

le "Village Passions"

C'est dans un écrin de verdure au cœur de la ville que se trouve le "Village Passions".
Lieu d'échange et de convivialité où se retrouvent en toute quiétude, les artistes, les festivaliers et les organisateurs.
Flânant au milieu de plus de 1000m² de stands, les visiteurs selon leurs envies découvrent l'univers des luthiers, s'attardent aux boutiques, assistent aux balances du soir ou se retrouvent à déjeuner ou à dîner au restaurant du festival en présence d'artistes.
Le "Village Passions" un lieu incontournable....

	Normal	Réduit
Blues Paradise (Soirée)	25 €	18 €
Eden Blues à partir de 18h30 et Blues Paradise, 3 concerts pour le prix de 2 avec possibilité de repas sur place	25 €	18 €
Groove au Château (place en vente le jour même)	10 €	10 €
Blues des Anges Passeport Festival	80 €	65 €

Blues Passions
Tél. : 05 45 36 11 81
Site web : www.bluespassions.com



1



2



4



3



5



6

La fête de la Musique 2004

- 1 - Big Band Cognac
- 2 - Mateo
- 3 - Banda Valdepeñas

- 4 & 5 - Sharon Jones et the Dap Kings
- 6 - Vegas

Photos Gérard Manuel

LA CROIX MONTAMETTE



Du vendredi 16 au lundi 19 juillet, le Comité des Fêtes de la Croix Montamette organise, comme chaque année, une des plus grandes fêtes foraines de la région.

Tout le week-end un public d'habités investit l'esplanade

et découvre les multiples attractions.

Petits et grands se laissent aller à de nouvelles sensations fortes.

Le clou des animations est évidemment l'extraordinaire feu d'artifice tiré le lundi soir.



Fête du c'est parti

On a coutume de dire que 7 ans, c'est l'âge de raison.

Mais le petit grain de folie que nous concocte l'association "Jeunes Agriculteurs Animent le Cognac" contreviendra sans aucun doute à cet adage.



Les mêmes ingrédients des précédents succès se retrouveront du vendredi 30 juillet au lundi 2 août, sur le site du port de plaisance : ambiance de fête, de convivialité, animations sportives et musicales variées et gratuites marqueront de leur empreinte ce grand week-end. Comme chaque année, des plats du terroir seront proposés

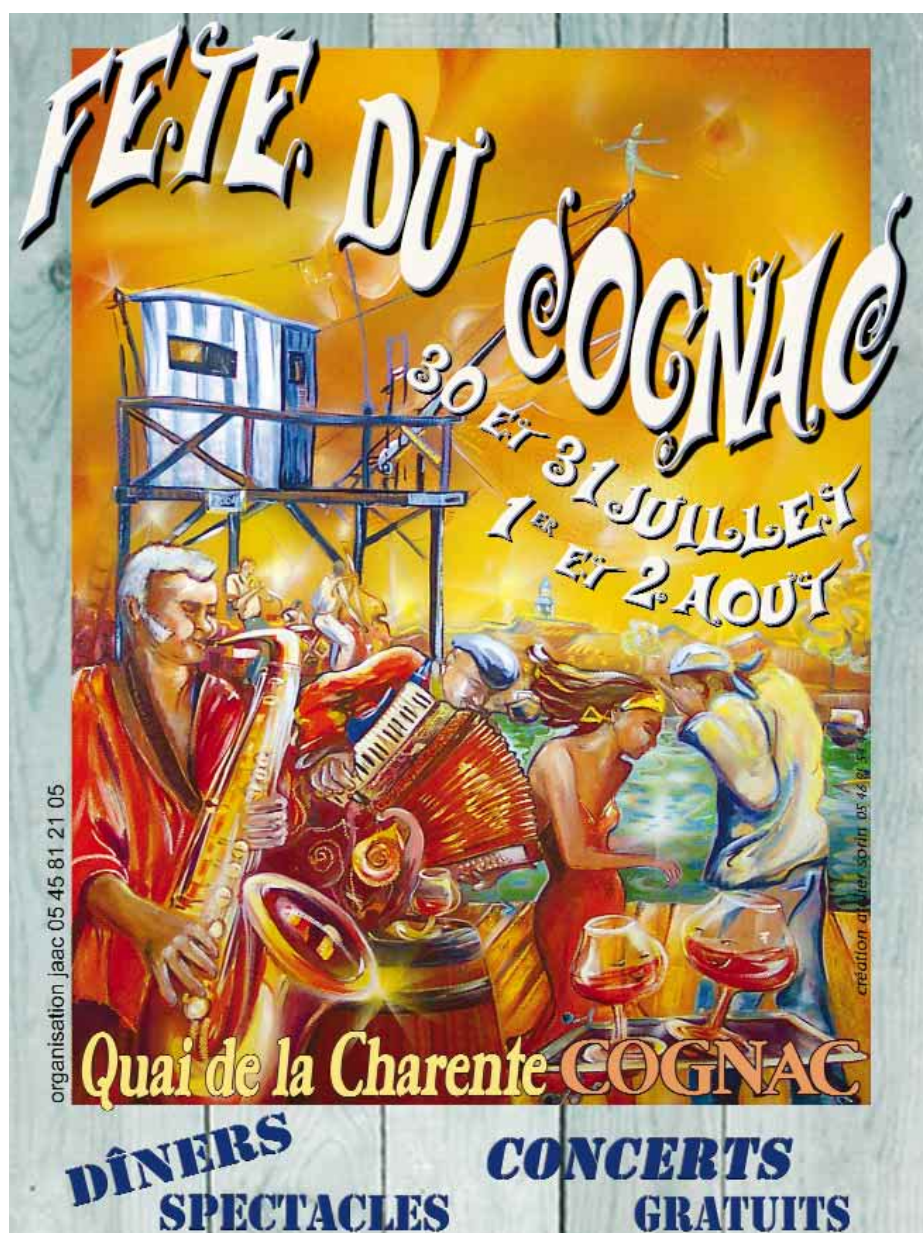
de 19 heures à 2 heures du matin, servis dans des cabanes de pêcheur et à consommer sur place et en plein air.

Deux grands bars à cognac seront à la disposition du public. La 7^{ème} édition battra-t-elle le record d'affluence de l'an dernier, soit 30 000 personnes ?

Association "Jeunes Agriculteurs Animent le Cognac"
25, rue de Cagouillet - 16100 Cognac
Tél. : 05 45 81 21 05 - Fax : 05 45 36 59 69
e-mail : jaac@wanadoo.fr



cognac : pour une 7^{ème} édition !



100 ans d'entente cordiale

Les organisateurs de cette manifestation estivale (Jeunes Agriculteurs Animent le Cognac), souhaitent, en collaboration avec le Comité de Jumelage de Cognac, mettre l'accent sur le 100^{ème} anniversaire de l'entente cordiale entre le Royaume-Uni et la France.

Le dimanche 1^{er} août, nous avons la chance d'accueillir pour un concert le groupe celtique Perth Strathspey & Reel Society de notre ville jumelle écossaise Perth. Le groupe se produira de 19h à 20h au bord de la Charente, dans une atmosphère conviviale et festive.

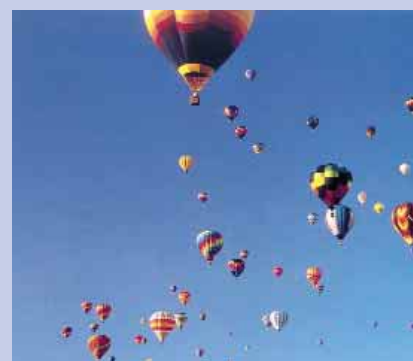
Programmation

Vendredi 30 juillet

20h30 : groupe La Varda
(groupe ska rock)
22h30 : Sergent Garcia
(groupe rock festif)

Samedi 31 juillet

15h : régates d'avirons avec le CYRC
18h30 : Envol de la coupe d'Europe
de Montgolfières



20h30 : groupe New York ska jazz
ensemble
(mélange de jazz et de rock)
22h30 : Marcel et son orchestre
(pop festive)

Dimanche 1^{er} août

15h : Tournoi de joutes nautiques
et tout l'après-midi, démonstration
de jet ski
19h : groupe celtique Perth
Strathspey & Reel Society (celtique)
21h : Orchestre Gyl St-Laurent
(variété)

Lundi 2 août

20h30 : concert de Popa Chubby
(blues) en attente

Coup de Chauffe à Cognac

Organisé par L'Avant-Scène, Coup de Chauffe à Cognac est dédié aux arts de la rue et autres formes croisées.

Nomade et gratuit depuis son origine, il s'applique chaque année à investir des quartiers différents de la ville pour mieux nous embarquer et nous détourner de notre quotidien.



10^{ème} anniversaire 3, 4 et 5 septembre

Vendredi 3 et Samedi 4 :
pour son dixième anniversaire, Coup de Chauffe à Cognac reviendra en centre-ville et accueillera une trentaine de spectacles dont cinq créations visibles pour la première fois en France à Cognac !

Une édition réunissant :

- l'inédit : un "Plateau Petites Formes" cinq créations, des commandes spéciales pour les 10 ans de Coup de Chauffe

à Cognac.

- les charmes de la ville : les spectacles reprennent place en centre-ville et exploitent ses lieux les plus emblématiques, son décor s'illuminera plus encore, subira quelques transformations... et surprendra...

- les découvertes de formes artistiques multiples pour le plaisir de tous : théâtre de rue, cirque, danse de rue, installations, mime, marionnettes, musique, audiovisuel, conte...

- la rencontre avec les publics : après leur passage dans l'année à L'Avant-Scène Cognac pour travailler en résidence de création, Fura et Les Oreillers Rouges offriront aux cognaçais la primeur de leurs nouveaux spectacles.

- les retrouvailles : ils nous ont émus, fait rire, penser... ou rager : nous les souhaitons à nos côtés pour cette 10^{ème} édition et poursuivre le chemin : Cie Carabosse, Jean-Paul Lefevre, L'illustre Famille

Burattini, Cie Tournemine.

- les Coups de Pouce : une programmation de sept compagnies que nous souhaitons soutenir dans leur démarche.

Dimanche 4 : l'invitation est à nouveau lancée pour se retrouver au désormais incontournable pique-nique du Jardin Public. Des surprises pourraient bien nous y attendre, comme des séances de rattra-page avec quelques compagnies Coups de Pouce...

Les compagnies accueillies

- **Cie Carabosse et Bambuco** : Installation-spectacle Bambou et feu
- **Pierre Guillois** : "Les caissières sont moches" Feuilletton urbain
- **Fura** : "Aïon" & "Solve" Acrobaties aériennes
- **Jean-Paul Lefevvre** : "Roue Libre" Cirque
- **Les Oreillers Rouge** : "Tu viens ?" Installations intimes
- **Trois Anonymes, Une Planche** : "Bla Bla Bla..." Cirque
- **Studios Puce Muse et Producciones Imperdibles** : "Puce Muse Luz 10 - 3 - 2" audiovisuel et danse
- **Cie Silviu Purcarete** : "La Cousine de Pantagruel" Théâtre
- **Producciones Imperdibles** : "Mirando al Cielo" Danse
- **La Compagnie Des Musiques à Ouir** : "Oùirons nous" Musique
- **Kumulus** : "Itinéraire sans Fond(s)" Parcours-théâtre de rue
- **Délit de Façade** : "Délit de Façade" Marionnettes "
- **Cie Aïe Aïe Aïe** : "Mon Œil" Théâtre d'objets
- **Carton Louf ... !** : "Oh Grand Loup !" Conte interactif
- **Marie et Tonio** : "L'Oeulf " Duo de marionnettes
- **Tonio** : "Des Dragons et des Grenouilles" Solo de marionnettes
- **Téatro Pachuco** : "Just Passing Thru..." Mime
- **Jeannino** : "Hypnose" Hypnose
- **L'illustre Famille Burattini** : "T'as de beaux yeux tu sais Carabosse" & "Le Théâtre du Mélodrame" Théâtre forain
- **D'Irque** : "Tais-toi et jongle !" Acrobaties et jongleries
- **Chris Lynam** : "The Beast of Comedy" Clown
- **Robert le Magnifique** : "Concert" Musique électronique
- **Les 3 Points de Suspension** : "Les 3 points de suspension et Mr Baryton" Echasses et acrobaties

Les compagnies Coups de pouce

- **Cie Les Marche Pieds** : "Entrez vous s'rez d'dans" Cirque
- **Cie Tournemine** : "La toute vieille et le si peu..." Mime, manipulation
- **Cie La Divague** : "Divague à la Rue !" Lyrique et comique
- **Cie Eclats D'Epices** : "Secretos " Théâtre d'intimité
- **Schau Pifer & Cie** : "Silence on tourne !" One-man show
- **Luc Grall Cirque**
- **Davasi** : "Figlio Pazzo" Fil de fer et funambulisme

Renseignements :
L'Avant-Scène Cognac
1, place Robert Schuman
B.P. 17 - 16108 Cognac Cedex
Tél. : +33 (0)5 45 82 32 78
Mèl : lavantscene@ifrance.com
www.avantscene.com



Fura



Producciones Imperdibles



Les oreillers rouges

Quoi de neuf à la Base Plein-Air ?

Cette année encore de nouvelles attractions sont à votre disposition. Vous pourrez découvrir de nouveaux trampolines, un bateau gonflable, des pédalos et des balançoires.

La base sera ouverte jusqu'à la fin septembre.





Pour cette 13^{ème} édition des Floralies, appellation officielle accordée par S.N.H.F. (Société Nationale d'Horticulture de France) tout le petit monde de la fleur et de la plante se retrouvera à l'Espace 3000, dans la salle polyvalente puis sous tivolis et enfin sur les grands espaces verts le long de notre belle Charente.

Le Comité des Fêtes prépare les 13^{èmes} floralies

Les partenaires exposants seront nombreux : Fleuristes, horticulteurs, paysagistes, pépiniéristes, écoles professionnelles. Ils apporteront leur savoir-faire, leur goût de la décoration pour obtenir le 1^{er} prix du concours dans chaque catégorie, tout en assurant le marché permanent pour les visiteurs.

En collaboration avec le Service des Jardins et des Espaces Verts de Cognac, le Comité des Fêtes a lancé des invitations aux villes du grand Sud-Ouest. Un trophée offert par la Ville de Cognac récompensera la plus belle prestation.

Pour ne pas être en reste, les quatre villes jumelles :

Königswinter, Perth, Denison et Valdepeñas assureront également une décoration haute en couleurs et en parfums.

Traditionnellement, la remise des prix du Concours des Maisons Fleuries de Cognac se déroulera dans le cadre de nos Floralies le samedi 11 septembre 2004 à 17 h.

Le plus beau fuchsia "Ville de Cognac" né en 2002 et gagné aux Floralies précédentes par des visiteurs sera récompensé. Les propriétaires doivent se faire connaître en contactant dès maintenant le Comité des Fêtes de Cognac pour participer à la remise des prix.

Enfin, l'animation sera confiée à "Maurice Le Jardinier", un

fidèle habitué de notre manifestation. Nul doute que sa présence le dimanche 12 septembre 2004 sera recherchée par les visiteurs pour ses conseils et ses explications, ses connaissances en matière de fleurs et de jardinage n'étant plus à prouver.

Dans le cadre de la communication, une brochure sera distribuée dans toute la région et même au-delà avec le programme des trois jours.

Pour le plaisir de tous, l'ensemble des professions "du merveilleux" nous promet des décorations grandioses, des expositions de plantes rares, des collections de fleurs exotiques et quelques surprises...

Pour les amateurs passionnés, l'artisanat de tout ce qui touche à la fleur, au végétal et au jardin sera représenté.

Une restauration les 10, 11 et 12 septembre 2004 pour le déjeuner de midi accueillera le public dans un cadre privilégié.

Cette manifestation qui parle à nos sens car la fleur a toujours évoqué des sentiments profonds, est organisée pour un public fidèle et connaisseur. Aussi, le Comité des Fêtes et le Service des Jardins et Espaces Verts de la Ville de Cognac présentent, cette année encore, avec goût et délicatesse, l'art floral qui étonne et qui génère le bonheur par un embellissement naturel retouché par des artistes.

Le Comité des Fêtes se fait poète...

- Fleurs de nos jardins, fleurs des champs
- Les professionnels du monde végétal
- Offriront à nos sens gourmands
- Raffinement de l'art floral
- Avec couleurs chatoyantes
- Les décorations de rêve
- Innovations attrayantes
- Et vente sur les trois jours sans trêve
- Spectacle pour le plaisir de tous.

BAL

Bal populaire

Mardi 13 juillet
Place François 1^{er}
à partir de 22 h

Avec l'orchestre de Jimmy Bercis

JEUX

"Les mystères de Cognac"

Organisé par Polar & Co

Les 13 & 14 juillet

Les 20 & 21 juillet

Les 27 & 28 juillet

Les 3 & 4 août

Les 10 & 11 août

Les 17 & 18 août

Une énigme policière à résoudre en découvrant la ville de Cognac organisée par Polar & Co.

FRAIRIE

de la Croix Montamette

Organisée par le Comité des Fêtes de la Croix Montamette

Du vendredi 16

au lundi 19 juillet

Croix-Montamette

EXPO

Exposition de peinture

La Palette Cognaçaise

Du lundi 19

au samedi 31 juillet

Place du Canton de la Fontaine

FESTIVAL

Blues Passions

Du jeudi 22 au

dimanche 25 juillet

FÊTE

Fête du Cognac

Organisée par la JAAC

Du vendredi 30 juillet

au lundi 2 août

Les quais

de la Charente

SPECTACLE

Coupe

d'Europe de

Montgolfières

Samedi 31 juillet

Esplanade de la Croix

Montamette

FÊTES

Fête de

l'aviron

Du samedi 31 juillet

au dimanche 1^{er} août

Joutes

nautiques

Dimanche 1^{er} août

MÉCHOUI

Méchoui champêtre

Organisé par le Comité des Fêtes du quartier St-Martin

Dimanche 8 août 12 h

Ecole Paul Bert

Sangria, melon au pineau, baron d'agneau, haricots demi-secs, salade, fromage, dessert, vins rosé et rouge, café, cognac, cassis

Adulte : 18 €

Enfant - 10 ans : 6 €

(abri en cas de mauvais temps)

EQUITATION

EquiLiberté

Samedi 14 et dimanche 15 août

Base Plein Air

FOIRE

Foire aux vins

Organisée par le Comité des Fêtes St-Jacques

Samedi 28 et dimanche 29 août

FESTIVAL

Coup de

Chauffe

Organisé par l'Avant-Scène

Du vendredi 3 au

dimanche 5 septembre

FOIRE

Foire aux livres

Organisée par Solidarité Urgence

Du lundi 6 au samedi

18 septembre

Couvent des Récollets

MUSIQUE

Festival des

Musiques

Actuelles

Organisé par

le Centre d'Animation

Vendredi 10 et

samedi 11 septembre

Théâtre de la Nature

FESTIVAL

Polar & Co

Du samedi 16 au

dimanche 17 octobre

La Salamandre

Les journées du Patrimoine - 18 et 19 septembre

La Communauté de Communes de Cognac va éditer un dépliant présentant les actions réalisées sur son territoire sur le thème du "patrimoine maritime et fluvial". Il sera distribué dans

toutes les boîtes aux lettres.

Signalons d'ores et déjà :

Une conférence donnée par Pascal Pierre, archiviste municipal, le samedi 18 à 15 heures à la salle Fragonard du Couvent des Récollets :

"Une ville et son fleuve".

Une exposition sur la construction de la gabare "La Dame Jeanne" ;

Animation pédagogique pour les enfants au Centre d'accueil du visiteur.

Le recyclage à quoi ça c'est une question de réflexe.

C'est incontournable, plus on consomme, plus on jette.

Chaque année en France, ce sont plus de 26 millions de tonnes de déchets auxquelles il faut trouver une destination !

Les ordures ménagères

Tout ce qui est souillé ou mélangé, et les emballages non recyclables comme les sacs en plastique ou les pots de yaourts, sont stockés dans un centre d'enfouissement technique (décharge contrôlée).

Les emballages et les journaux et magazines

Toutes nos boîtes métalliques, nos bouteilles plastiques, nos emballages en carton, nos bocaux, pots et bouteilles en verre, plus nos journaux et magazines sont, de plus en plus, triés surtout les emballages qui sont recyclés dans le cadre du programme Eco-Emballages.

Les déchets encombrants et dangereux

Les gravats, ferrailles, machines à laver hors d'usage, vieux vélos, plus les piles ou batteries usagées, les peintures, solvants et huiles de vidange..., prennent le chemin de la déchetterie, où ils sont placés dans des bennes ou des armoires spécifiques puis acheminés vers les filières de recyclage organisées.

Les médicaments

Les médicaments inutilisés et les emballages qui les ont contenus doivent être rapportés chez le pharmacien.

Les déchets verts et fermentescibles

Les déchets de jardin, les épluchures de légumes, les restes de repas et, d'une manière générale, tous les déchets organiques, sont la base du compost que chacun peut réaliser dans son jardin. Ces déchets peuvent aussi être amenés à la déchetterie pour qu'ils partent ensuite sur une plate-forme de compostage.

Les vêtements, les jouets et, parfois, le mobilier, les appareils électroménagers

Pensez aux organisations caritatives (comme par exemple Emmaüs, le Secours Catholique ou Terre des Hommes). Elles reprennent les objets en bon état, quelquefois directement à votre domicile.

Toutes les briques se recyclent

Aujourd'hui, c'est principalement le carton des briques que l'on recycle.

75% en papier/carton
20% en plastique
5% en aluminium

Chaque tonne de briques alimentaires recyclées permet d'économiser **2 tonnes de bois.**

EN 2011, 15,7 MILLIONS D'EMBALLAGES A PERMIS DE RECYCLER PLUS DE 117 MILLIONS DE BRIQUES ALIMENTAIRES

Aimant comme l'acier

Jetée en décharge, une boîte en acier mettrait **100 ans** à disparaître.

Triée avec d'autres emballages, elle est facilement récupérée grâce à son **magnétisme.**

Chaque tonne d'acier recyclé fait économiser **1 tonne** de minerai de fer.

Cette boîte est recyclée et le sera encore de nombreuses fois.

EN 2011, LE PROGRAMME ECO-EMBALLAGES A PERMIS DE RECYCLER 235 000 TONNES D'EMBALLAGES EN ACIER.

Le verre renaît de ses cendres...

Chauffé à plus de **1 500 °C**, l'emballage en verre permet d'obtenir les briques qui les fabriquent et réalisent un emballage.

Cette matière première est **100% recyclable.**

Le verre recyclé, appelé **calcin**, est déjà la principale matière première de l'industrie du verre.

EN 2011, LE PROGRAMME ECO-EMBALLAGES A PERMIS DE RECYCLER 1 MILLION DE BOUTELLES ET D'EMBALLAGES EN VERRE

sert ? Le bon geste,

Les papiers-cartons font un carton

Plus les cartons et emballages de papier se recyclent.



Les cartons se recyclent une dizaine de fois.

Chaque tonne d'emballages en carton recyclé fait économiser 2,5 tonnes de bois.

Les vraies et fausses idées sur le tri !

- Même vidés, les aérosols sont dangereux.

FAUX

Biens vidés, ils ne présentent aucun problème de sécurité, que ce soit au moment de la collecte ou au centre de tri. En plus, ils se recyclent très bien.



- Le point vert signifie que l'emballage est recyclable.

FAUX

Il signifie que l'industriel participe financièrement au programme Eco-Emballages.

- On trie toutes les bouteilles et flacons en plastique.

VRAI

On recycle toutes les tailles et toutes les formes ! Du cubitainer de vin au flacon de gel douche, en passant par les eaux et les lessives, tous les flacons et bouteilles en plastique doivent être triés. Bien vidée, même la bouteille d'eau de Javel est recyclée !

- Tous les emballages en plastique ne sont pas recyclés.

VRAI

On ne sait pas recycler des emballages ayant contenu des corps gras, comme les bouteilles d'huile. De même, les petits emballages (pots de yaourt, de crème fraîche...) ne sont pas recyclés. Cela coûterait trop cher à la collectivité.

- On peut présenter ses déchets recyclables dans un sac en plastique.

FAUX

D'une part, il n'existe pas encore de filière de récupération des sacs en plastique (sacs de caisses, sacs poubelles, plastiques de sur emballage). D'autre part, tout sac opaque, quel que soit son contenu, est considéré par défaut non recyclable et donc non collecté !

Seuls les sacs translucides jaunes remis par la Ville de Cognac peuvent être présentés le mardi soir à partir de 19 heures pour la collecte du mercredi, car ces derniers bénéficient d'un contrat de récupération en vue d'un recyclage.

Eternel aluminium...

Plus 30% de l'aluminium que nous utilisons chaque jour est...

100% de l'aluminium que nous troussons recyclés.



95% de l'énergie nécessaire pour fabriquer l'aluminium est produite localement.

Pas de pétrole?

Recyclons les plastiques



Chaque tonne de plastique recyclé fait économiser environ 700 ou 800 kg de pétrole brut.

En 2011, 80 000 tonnes de pétrole ont été évitées.

La page de l'opposition municipale

GAUCHE PLURIELLE

BON ÉTÉ À TOUTES ET TOUS

Cognac le Mag est consacré essentiellement aux festivités d'été, et Cognac en sera riche cette année encore.

Saluons ici toutes celles et ceux qui contribuent à faire de Cognac une ville accueillante, chaleureuse et dynamique pendant les mois d'été.

Saluons également celles et ceux qui par leur travail contribuent à apporter aide, soutien et réconfort à celles et ceux qui souffrent dans une période placée pour les autres sous le signe de la détente et des vacances.

Je n'oublie pas combien l'été 2003 a été pénible pour les personnes âgées et les malades. Les mesures annoncées pour faire face à une nouvelle canicule ont tardé, espérons qu'elles n'arriveront pas trop tard et que l'été 2004 soit plus agréable que 2003

Michel GOURINCHAS

L'HÔPITAL

Sujet récurrent dans ces colonnes, le nouvel hôpital serait assuré de voir le jour en... 2007 !

Toutes et tous les défenseurs de l'hôpital public doivent s'en réjouir. Cognac et le bassin de vie cognaçais ont besoin d'un hôpital avec des moyens lui permettant de soigner les malades qui le fréquentent.

Cela ne doit surtout pas nous conduire à baisser la garde, les promesses d'aujourd'hui devront être suivies d'effet.

Nous n'ironiserons pas sur la fin des travaux prévue une année électorale importante pour le maire de Cognac et la conservation du siège de député à l'UMP. L'essentiel c'est la santé des malades.

Remarquons simplement que le lendemain

de la conférence de presse du maire sur le nouvel hôpital, le Ministre M. Douste Blazy assurait qu'il engageait un plan national pour sauver les hôpitaux de proximité.

Si les directeurs de l'hôpital et de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de l'époque ainsi que le maire ne s'étaient pas précipités pour supprimer la chirurgie de l'hôpital peut être aurions nous aujourd'hui l'assurance de la survie de la chirurgie publique à Cognac.

En effet, s'il faut se féliciter des annonces faites pour l'hôpital, nous n'oublions pas que la concession de service public faite à la clinique crée encore des inégalités devant l'accès aux soins entre ceux qui peuvent payer les dépassements et ceux qui ne le peuvent pas !

LE SPORT

Les montées et les subventions

Le foot et le basket montent d'une division, nous en félicitons joueurs, entraîneurs et dirigeants. Le rugby échoue si près du but, dommage, l'année avait été bonne.

Notre groupe est intervenu en conseil municipal concernant les subventions accordées par la ville de Cognac en dehors de toute règle du jeu établie. Le problème n'est pas de savoir s'il faut ou non aider financièrement un club qui accède à un niveau supérieur, monter d'un cran accroît les coûts, mais plutôt selon quels critères et avec quels objectifs.

Aujourd'hui, comme lors du mandat précédent, cela se règle dans le bureau du maire et cela ressemble plus à du copinage qu'à de la transparence !

Le golf

La Ville de Jarnac a obtenu gain de cause au tribunal administratif sur la fin du Syndicat Intercommunal pour le Golf. Pour nous il ne s'agit pas d'une surprise. Jarnac est bien dans son droit, le SIVUGC n'a plus

de raison d'être puisque son existence était liée à la création du golf et pas à son fonctionnement.

Cependant la gestion du golf reste posée puisqu'au travers du SIVUGC trois communes : Cognac, Jarnac et Saint Brice y participaient.

Pour nous, une telle structure ne doit pas reposer sur 3 communes et encore moins sur 2 depuis le retrait de Jarnac. Ce type d'établissement a vocation à être intercommunautaire, s'il reste entièrement public, avec les communautés de Cognac, Jarnac, Grande Champagne, notamment. En effet, les joueurs de golf ne se limitent pas à 3 communes mais bien plus à un territoire.

Si les communautés de communes évoquées ne se sentaient pas concernées par le golf il faudrait envisager la constitution d'une société d'économie mixte dans laquelle, outre des collectivités territoriales, pourraient figurer des entreprises privées ou bien encore, envisager une concession de service public.

Quant à ceux qui crient au scandale devant le risque de privatisation du golf, où étaient-ils lorsque nous défendions l'hôpital public et sa chirurgie, EDF-GDF, La Poste, la Sécurité Sociale, etc... ? Leur crainte ne réside pas dans l'idée de privatisation du golf mais de l'augmentation des tarifs d'abonnements ou de cotisations.

Quant au président de la structure, qui n'a de cesse de vanter les mérites économiques et touristiques du golf de Cognac, que n'a-t-il mis autant d'énergie à valoriser Cognac et sa communauté de Communes lorsqu'il avait en charge l'économie et le tourisme en tant que vice-président de la CDC et président de l'Office de Tourisme !

Les élus GAUCHE PLURIELLE
06 88 39 44 00

L'été est arrivé :

quelques conseils de prévention contre la chaleur

Il y a toujours autour de nous une personne âgée isolée qui peut être dans une situation d'inconfort, voire de danger à cause de la chaleur. Soyez vigilants et relayez autour de vous ces messages de précaution.



Avant l'été, je me prépare !

- J'évite que la chaleur ne pénètre dans mon logement
- J'achète un brumisateur et un ventilateur. J'achète aussi une vessie à glace chez mon pharmacien.
- Je me prépare des vêtements légers, amples, de couleur claire et en coton, un chapeau ou une casquette ...
- Si je prends des médicaments ou si je dois suivre un régime, je demande conseil à mon médecin pour savoir ce que je dois faire en cas de forte chaleur. Je vérifie que je possède un thermomètre pour prendre ma température.
- Si je suis seul(e) une partie de l'été, je préviens mes voisins, mon/ma gardienne. Si je le souhaite, je leur donne mon numéro de téléphone.
- Je me renseigne sur les dispositifs de télé-alarme auprès ou du Centre Communal d'Action sociale ou de la Coordination gérontologique.

Pendant la chaleur...

- Chaque jour, j'écoute à la radio ou je regarde à la télévision la météo et je suis très attentif(ve) aux conseils donnés.
- Je me rafraîchis régulièrement avec un linge mouillé, un brumisateur, ou une vessie à glace ...
- Je bois de l'eau ou une autre boisson non alcoolisée (tisane, jus de fruit...), même si je n'ai pas soif et je remplis



tous les matins une bouteille d'un litre et demi d'eau que je bois par petites quantités, tout au long de la journée. J'évite les boissons sucrées et celles avec de la caféine. Je mange de préférence des soupes et des légumes suffisamment salés. Je mange des laitages, des fruits, des glaces...

- J'évite que la chaleur ne pénètre dans mon logement. En journée, je me protège de la chaleur en fermant mes volets, mes fenêtres, mes stores et/ou mes rideaux côté soleil. La nuit, j'ouvre les fenêtres et j'aère dès qu'il fait assez frais. Je séjourne le plus possible dans la pièce la plus fraîche. J'évite tout effort physique inutile.
- Si je dois sortir, je le fais le matin ou en fin d'après-midi, je marche à l'ombre. Je m'habille légèrement, je mets un chapeau. Je vais dans les lieux frais proches de chez moi. J'emporte une petite bouteille d'eau.
- Si j'ai mal à la tête, si je me sens faible, si j'ai des vertiges, si je pense avoir de la fièvre, j'appelle aussitôt mon médecin.

**Et surtout,
je ne reste
pas isolé(e)**

La chaleur est également dangereuse pour les enfants

La plus grande partie des conseils peut être appliquée aux nourrissons et aux enfants mais on peut insister sur les principaux :

- Ne jamais les laisser seuls dans un véhicule.
- Éviter de les exposer en plein soleil ou de les sortir lors de grosses chaleurs.
- Couvrir la tête (chapeau, casquettes...)
- Leur faire boire souvent de l'eau pour éviter une déshydratation.
- Les habiller avec des vêtements très légers.

Numéros utiles

SAMU 15
Pompiers 18
CCAS 05 45 82 27 55
 du lundi au vendredi
 8h-12h et 13h-17h
Coordination gérontologique
05 45 82 77 80
 du lundi au vendredi
 9h-12h et 14h-17h
Association familiale
05 45 82 09 50
 du lundi au vendredi
 8h30-18h30 - samedi 9h-12h

AVERTISSEMENT

Des individus se présentent actuellement au domicile de personnes âgées afin de leur demander si elles n'ont pas besoin du service de repas à domicile ou d'autres prestations. Ces individus prétendent être envoyés par les services sociaux de la mairie.

Ceci est faux.

La mairie informe qu'elle ne mandate personne pour se présenter au domicile des Cognaçais. Elle n'intervient que sur appel ou sollicitation des habitants. En cas de doute, prendre contact avec le CCAS au 05 45 82 27 55.

Un été 14

Le mois d'août 1914 fut peut-être le plus triste mois d'août de l'histoire cognaçaise ; la mobilisation générale, suite à la déclaration de la guerre, avait été proclamée le 2 et les mobilisés quittèrent Cognac à partir du 4.



Hôpital Saint-Antoine
Dépôt des blessés des 33^e et 233^e Régiments d'infanterie

Pour une grande partie, les mobilisés appartenaient aux 307^e, 107^e, 108^e, et 308^e régiment d'infanterie. Les 307^e et 107^e régiment étaient basés à Angoulême, le 108^e et 308^e à Bergerac ; ces régiments recrutèrent donc sur la Charente et furent engagés lors de la bataille de Moislains le 28 août, contre le 21^{ème} corps prussien, cette bataille fut des plus meurtrières. Sur les 2.200 soldats engagés, 2 capitaines, 8 lieutenants et 574 hommes furent épargnés, les autres étant décédés ou blessés. Au nombre des décédés, il faut compter 54 Cognacais. Imaginons la pénible tâche qui incombait aux membres du conseil municipal d'aller annoncer aux familles le décès d'un proche. Le joyeux départ du 4 août était déjà loin et Cognac comme le reste de la France s'enfonçait dans la guerre.

Septembre fut à l'image d'août ; on dut déplorer la perte de 65 Cognacais. En fait, sur un total de 798 victimes cognaçaises que fit la Première Guerre mondiale, 204 périrent dans les quatre premiers mois du conflit.

La vie locale changeait de visage, les femmes vêtues de noir étaient de plus en plus nombreuses. Mais, malgré les décès, la population augmentait : en 1911 elle était de 18.393 habitants pour atteindre en 1915 les 19.188 habitants. Cette croissance s'explique par l'arrivée de réfugiés venus de Belgique, du nord et de l'est de la France, mais aussi par la présence des familles des soldats du 33^e régiment d'infanterie, dont Cognac était la ville de dépôt. A cette nouvelle population il faut y ajouter celle des ouvriers espagnols venus à partir de 1915 remplacer les

verriers mobilisés, et à partir de 1917 celle des soldats tchécoslovaques et leurs familles, ainsi que les proches des soldats soignés dans les hôpitaux temporaires.

La vie s'adaptait aux épreuves, un ouvroir avait été installé à l'Hôtel de Ville afin de venir en aide aux familles nécessiteuses.

En décembre 1914, 80 ouvrières confectionnaient dans l'annexe de la bibliothèque, des effets d'habillement et de lingerie nécessaires aux blessés, réfugiés, soldats et familles des mobilisés. Les prix augmentaient : par exemple, les 3 kg de pain de ménage qui valaient 1,30 F en juin 1915, valaient 1,80 F en novembre 1918. Les activités scolaires étaient perturbées, puisque les établissements avaient été transformés en hôpitaux. Ainsi en est-il de l'école de Cagouillet qui devint Hôpital auxiliaire N°5 ou encore du Collège Elisée Mousnier qui devint Hôpital complémentaire N°24.

Malgré les circonstances, la défense de l'économie locale était toujours d'actualité. En 1917, une campagne anti-alcoolique, menée au niveau national par voie de brochures, affiches, cartes postales, fut jugée outrancière par le conseil municipal : "les dangers de cette campagne inconsidérée, tendent à ruiner, pour le plus grand profit de nos pires ennemis, toute une région laborieuse dont les fils, tous consommateurs de nos eaux-de-vie, ont donné, en face de l'ennemi, tant de preuves

de leur vitalité et de leur héroïsme".

Le bilan en pertes humaines de ces sombres années est considérable : 798 victimes cognaçaises, un chiffre supérieur à la moyenne des autres villes,



27 soldats venus d'autres parties de la France et 28 soldats des régiments tchécoslovaques.

A ces soldats tombés sur les champs de batailles, il fallut rendre hommage par l'édification d'un monument ; ce phénomène de reconnaissance du sacrifice fut général en France. Dès le 29 décembre 1919, la question est abordée en conseil municipal. En février 1920, les listes de souscription sont établies. En avril, l'architecte Blavette et le sculpteur Bartholomé sont désignés pour réaliser l'œuvre. Le premier choix relatif à l'emplacement du monument par Bartholomé se porte sur la pelouse située au-devant du perron de l'entrée de l'hôtel de ville. Par la suite, en 1921, le choix se portera sur la cour de l'hôtel Dupuy d'Angéac (actuel Musée d'Art et d'Histoire), nouvellement acquis par la ville. Le monument fut inauguré en avril 1923. En marbre blanc de Carrare, il symbolise la France vaincue de 1870 embrassant avec reconnaissance l'épée de la France victorieuse de 1918, d'où une inversion dans la lecture des dates ; en effet, la France de 1918 est le personnage de gauche, et la France de 1870, celui de droite (d'où la mention 1918-1870).

Ce principe a été repris lors de l'hommage rendu aux morts de la Seconde Guerre Mondiale ; l'explication de l'inversion des dates est la même : la France vaincue de 1939, représentée par le personnage de droite embrasse avec reconnaissance l'épée de la France victorieuse de 1945 représentée par le personnage de gauche (d'où la mention 1945-1939).

La sombre période des quatre années de guerre reste gravée dans la mémoire du marbre ; cette guerre qui devait être la dernière selon les propos de 1919, avait donné un autre visage à Cognac ; il y eut d'autres Fêtes des fleurs, d'autres festivités, mais celles-ci avaient l'amertume du deuil.

Pascal PIERRE
Archiviste Municipal

EN BREF

Congrès des Anciens de l'Infanterie de Marine

Les 8 et 9 octobre, les anciens de la 9^{ème} Division d'Infanterie de Marine – 9^{ème} Brigade d'Infanterie de Marine de Bordeaux/Aquitaine tiendront leur 57^{ème} congrès à la Salamandre.

Cette Division a participé au débarquement de Provence en août 1944 et aux combats d'Indochine à partir de 1945.

Un meeting aérien inoubliable à la BA 709



Dimanche 16 mai, 30000 spectateurs ont vibré et rêvé devant les acrobaties de la patrouille de France et de ses cousines anglaise, suisse, italienne et marocaine sans oublier l'école de pilotage de Cognac "Cartouche doré"

Au total, près de 200 avions étaient rassemblés dont 70 Epsilon pour fêter les 70 ans de l'armée de l'air.



La semaine de l'Europe



Des citoyens actifs de la semaine de l'Europe

Le centre d'action culturelle et sociale de Crouin a organisé du 10 au 22 mai une exposition consacrée à l'élargissement de l'Union Européenne, dans le cadre de la semaine de l'Europe.

Les résidents se sont montrés particulièrement intéressés par ce sujet qui a suscité des débats très riches.

José Lacour-Miron Secrétaire Général du groupe Charente du Mouvement Européen a apporté à cette occasion son expertise en la matière lors de divers échanges.

Loïc, Vanessa et Europe : trois jeunes daims nés au jardin public



Trois daims sont récemment nés au jardin de l'Hôtel de Ville. Ces nouveaux pensionnaires adorables feront

sans doute la joie des petits et des grands !

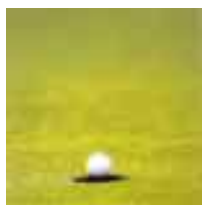


GOLF public



Le sport plus que le profit

Le golf, sport élitiste ? Cette image réductrice a longtemps collé en France à cette discipline, considérée comme une activité réservée exclusivement à un cercle restreint d'initiés. Cette réputation fut autrefois celle du tennis, un sport dont on connaît aujourd'hui le grand développement. C'est la volonté de démocratisation qui a poussé en 1985 les trois communes de Cognac, Jarnac et Saint-Brice à s'associer au sein d'un syndicat intercommunal pour faire du golf, un équipement public accessible à des coûts raisonnables.



Tout au long de l'année, plus de 10 000 touristes golfeurs parcourent le green du site de La Maurie à Saint-Brice, sur lequel se déroulent par ailleurs d'importantes compétitions, en particulier nationales (Championnat de France Corpo, Omnium National Dames, etc...). Mais au-delà de ce tourisme et de ces tournois prestigieux, le golf du cognac s'est attaché dès l'origine à cibler une clientèle locale la plus large possible.

Une comparaison des prix flatteuse

La philosophie d'un golf privé est radicalement différente de celle qui a présidé à la création du golf du Cognac. Ainsi les promoteurs

choisissent-ils souvent d'associer un important programme immobilier de standing au projet sportif proprement dit, dont l'accès, en toute logique, est très onéreux.

C'est par exemple le cas du célèbre golf de Saint-Nom-la-Bretèche dans les Yvelines, dont on peut (sans rougir) comparer les prix avec ceux de notre golf. Dans cette commune huppée de la banlieue parisienne, le golfeur doit en premier lieu payer un droit d'entrée de 8300 euros. La cotisation annuelle, quant à elle, s'élève à 2520 euros en individuel et 4300 euros pour un couple. Pour les tranches d'âge 3-14 ans, 15-20 ans, 21-25 ans, il doit être déboursé respectivement 660, 950 et 1285 euros annuellement.

Au golf du cognac, qui compte

près de 800 membres, pas question en premier lieu de faire payer un droit d'entrée, l'accès devant être ouvert au plus grand nombre dans l'esprit des fondateurs. Le débutant est, quant à lui, particulièrement choyé puisque, grâce à la formule "Alambic", il peut bénéficier sur une période d'un an de pratique, pour une cotisation de 150 euros, de trois heures de cours. S'il s'inscrit par la suite au golf, la première année ne lui sera facturée que 450 euros.

Les cotisations proprement dites s'élèvent à 925 euros et à 1390 euros respectivement pour les individuels et les couples. Les jeunes bénéficient en quelque sorte de prix d'appel (80 euros des poussins aux cadets de l'Ecole de Golf, 160 euros pour les étudiants ou les jeunes de moins de 21 ans).

C'est d'ailleurs une particularité du golf du cognac de s'appuyer sur la jeunesse pour favoriser le développement le plus large de cette discipline.

Les jeunes : l'avenir du golf

Près d'une centaine de personnes appartenant à la catégorie des poussins et des cadets appartiennent à l'Ecole de Golf (3 fois plus qu'en 2001).

C'est dire l'engouement que suscite cette discipline parmi les jeunes, un engouement qui s'inscrit dans la logique des actions menées en direction des scolaires.

Depuis 1997, en effet, différents projets ont pu voir le jour :

- 150 jeunes de Cours Moyens d'écoles primaires de Boutiers, Julienne et Saint-Brice ont bénéficié d'une découverte golf ;
- l'Education Nationale, par l'intermédiaire du Collège Félix Gaillard et de ses enseignants, s'est particulièrement impliquée, en permettant



chaque mercredi aux élèves de s'initier et de s'entraîner sur le site de Saint-Brice ; ce n'est pas un hasard si certains d'entre eux, arrivés au lycée ont participé au Championnat Elite de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et ont obtenu par la suite des résultats très enviables (2^{ème} place au Championnat d'Académie, 13^{ème} place en finale du Championnat de France Elite).

- le golf du cognac a organisé

en 2001, 2002 et 2003 le Championnat Académique UNSS Elite ;

- enfin, à la rentrée solaire 2003-2004, le partenariat avec l'Education Nationale s'est concrétisé par l'ouverture d'une section sportive à horaires aménagés pour les classes de 6^{ème} du Collège Félix Gaillard (le jeudi après-midi est consacré au golf).

Au-delà du fait que toutes ces actions permettent de repérer les nouveaux talents, voire les champions en devenir, il faut noter qu'elles seraient probablement invisibles si le golf du cognac n'avait pas le caractère public qu'il a aujourd'hui.

Sans le soutien des collectivités locales qui ont toujours montré jusqu'à aujourd'hui l'intérêt qu'elles portent à l'ouverture de cette discipline au plus grand nombre, la pratique du golf dans le cognaçais aurait été sans aucun doute fort différente.



Athlétisme : l'école de l'effort

Sans chauvinisme excessif, il faut bien admettre que le club de Cognac est un des meilleurs de la Région.

On pense parfois à tort que l'athlétisme serait le plus ancien des sports car pratiqué aux olympiades grecques. Ce n'est pas exact car si l'athlétisme est devenu l'empire de la performance, ce n'était pas le cas dans les premiers JO ou la notion de record n'existait pas. En voyant à quels excès conduit la course aux résultats dans certains sports, on peut se poser des questions...

Non, l'athlétisme n'est pas si ancien. Il est en principe né en Angleterre comme de nombreux autres sports. Au XVIII^e siècle certains aristocrates anglais faisaient courir leurs laquais et faisaient des paris importants avant de descendre eux-mêmes sur la piste et prendre goût à la compétition. En France ce n'est qu'en 1867 que pour la première fois on trouve trace d'une course à pied à Boulogne sur Mer.

Des performances brillantes

Nous ne connaissons pas l'histoire du club de Cognac mais peu importe ! le présent compte plus que le passé et Didier Baudet, président du club a de quoi être satisfait par les performances de ses champions : Johar Mehdi multi-pointes classé 3^{ème} des pointes d'Or, ou Alizée Sadry



Les jeunes de l'école d'athlétisme



Didier Baudet, Président du CAC
(Cognac Athlétique Club)

qui à moins de 17 ans gagne un critérium de marche ou encore Thierry Guibault champion régional de cross.

En général le profane a souvent une perception de l'athlétisme limitée à deux ou trois disciplines, la course, le saut, le lancer... En fait comme chaque groupe est lui-même décomposé en épreuves différentes, l'athlétisme couvre beaucoup plus de disciplines. Pour le mettre en évidence, Didier Baudet explique que, lors des réunions interclubs qui ont lieu régulièrement, chaque club doit préparer 21 épreuves avec deux athlètes dans chaque épreuve et chaque athlète a droit de faire une course, un saut ou un lancé. "...Cela veut dire que

ce jour-là, il faut mobiliser une trentaine d'athlètes garçons et une trentaine d'athlètes filles... C'est lourd mais c'est intéressant parce que tout le monde vient défendre les couleurs du club".



Thierry Guibault au championnat de France de Cross

Ces journées interclubs sont très positives pour concilier l'esprit du club avec l'ambition individuelle qui est une constante de l'athlétisme.

La perche : des résultats stimulants pour tous



Renaud Lavillenie - 4,50 m au championnat de France 2003

Avec les performances de Renaud Lavillenie, cadet qui vient d'atteindre les 4,50 m, le club rencontre un regain d'intérêt des jeunes pour le saut à la perche. Un petit groupe d'une dizaine de garçons et filles s'est constitué et les performances de Renaud sont stimulantes pour tous.

D'autres disciplines ne sont pas oubliées pour autant. Didier Baudet cite en particulier la victoire de l'équipe espoir en "4 fois 400" au championnat de France en 2000. "Il faut dire qu'en général, on a presque un champion de France tous les ans". Le club compte aujourd'hui 270 licenciés. L'entrée se fait

en général par l'Ecole d'athlétisme (à partir de 8 ans) qui accueille aujourd'hui 80 jeunes athlètes. Les 6/7 ans sont aussi accueillis pour une initiation.

L'entraînement de l'école a lieu le mercredi et le samedi.

Dix-sept bénévoles encadrent les jeunes.

Le CAC est aussi le club qui doit fournir les fameux "officiels" pour chaque compétition. Ce sont eux qui effectuent toutes les tâches liées aux compétitions (chronométrage, contrôle...). Ce travail exige une formation particulière dans le cadre de la Ligue. Celle-ci prend en charge 50% du coût de formation alors que la Fédération perçoit la quasi-totalité des cotisations

encaissées par le Club. Les espoirs de retombées nés au moment des championnats du monde de Paris sont bien loin...

Malgré tout et grâce à une gestion serrée, le club ne demande aucune participation financière à ses membres pour les déplacements.

Quelques repères

- Le lancé :
 - Poids - Marteau - Disque
 - Javelot
- La course :
 - Marche - Cross - Course
- Le saut :
 - Saut en longueur
 - Triple saut
 - Saut en hauteur
 - Perche
- Cotisation (comprenant la licence) entre 35 et 100 € selon le niveau.
 - Prise en charge par le club de tous les déplacements pour compétition.

EN BREF

Les Joutes Nautiques

Entraînement tous les mardis et vendredis jusqu'au 5 septembre, de 18h30 à 20h30.

Tournois :

- Dimanche 1^{er} Août à partir de 15h dans le cadre de la fête du Cognac
- Dimanche 29 Août à partir de 15h dans le cadre de la foire au vin à Saint-Jacques
- Finales le Dimanche 5 Septembre à partir de 15h



Les équipes engagées :

- Martell
- Rousseau Transports
- Rémy-Martin
- Otor Godard
- Hennessy
- C.Y.R.C club loisir
- St-Gobain

13 au 15 août : ÉquiLiberté avec les Sabots Verts

L'association "Les Sabots Verts" organise l'ÉquiLiberté Régionale les 13, 14 et 15 août à la base plein air à Cognac. Il s'agit d'un rassemblement de cavaliers de Tourisme Equestre venant de tout l'ouest de la France sous l'égide de la ville de Cognac, de la Communauté de Communes, du Conseil Régional et du Syndicat du Pays du Cognac Ouest Charente. Outre la randonnée équestre, une foire aux chevaux, une brocante équestre, un hommage aux chevaux de trait sous forme de démonstration des différents travaux (labours, débardage...) seront au rendez-vous sur la prairie de la base plein air durant le week-end. Le samedi 14 août sera organisé le traditionnel défilé en ville entre 22h et 22h30.

31 juillet : fête de l'aviron

Le Cognac Yacht Rowing Club organise le samedi 31 juillet à partir de 14 h la fête de l'aviron. Des rencontres sportives et festives auront lieu entre plusieurs clubs français et européens pour des courses en ligne. Plus de 100 rameurs sont attendus sur le fleuve Charente, le long des quais Hennessy. Tous motivés par la même passion : défendre les couleurs de leur club. Beau spectacle nautique en perspective.



Cet été à la Base Plein Air : Stages multisports & loisirs



Date et tarif

des différents stages :

- du 12 au 16 Juillet (sauf le 14 Juillet) : 80 €
- du 19 au 23 Juillet : 100 €
- du 26 au 30 Juillet : 100 €
- du 2 au 6 Août : 100 €
- du 9 au 13 Août : 100 €
- du 16 au 20 Août : 100 €

Ces stages sont ouverts aux enfants de 8 à 14 ans. Ils se déroulent du lundi au vendredi de 8h30 à 18h, sauf semaine du 14 juillet (4 jours) à la Base Plein Air "André MERMET". Découverte et initiation à diverses activités sportives et de loisirs : sand ball, flag football, tir à l'arc, jeux d'opposition (aïkido, judo), piscine, jonglerie, VTC, accrobranche, canoé, gymnastique, tennis de table, rugby... Toutes les activités seront encadrées par des anima-

teurs diplômés d'Etat. Les plannings d'activités seront fournis à l'inscription. Les repas seront pris sur place, et le dernier repas de chaque stage sera un barbecue. Lors de la sortie Accrobranche, un pique-nique sera pris sur place. Il est impératif de savoir nager et faire du vélo.

Renseignements et inscriptions :
Base plein air
Allée Basse du Parc
16100 Cognac
Tél. : 05 45 82 46 24





1



2



3

Inauguration du Musée des Arts du cognac et du Centre d'accueil du visiteur



4



5

- 1 - Les Barik Arythm accueillent les invités
- 2 - L'entrée du Musée des Arts du Cognac
- 3 - Le pressoir, monumental, a trouvé une place de choix
- 4 - La tonnellerie livre les secrets de son art
- 5 - Un labyrinthe d'affiches
- 6 - Des collections uniques
- 7 - Le centre d'accueil du visiteur : une mise en appétit du territoire
- 8 - Reflet du passé dans une architecture contemporaine

Photos Gérard Manuel



7



6



8

Nouvelle Opel Astra

Croyez-en vos yeux.



McCANN

Ce que vous voyez est vraiment ce que vous ressentirez une fois à son volant. Au premier regard, vous savez déjà l'effet qu'elle aura sur vous. Sa conception dynamique commence par son design et trouve son prolongement dans l'expérience réelle de conduite. La suspension à amortissement piloté* IDS⁺ avec Châssis Sport et bouton "Sport Switch", les motorisations de 80 à 170 ch, dont deux moteurs Diesel à rampe commune de 80 et 100 ch, avec l'ESP⁺ en série à partir de 100 ch, apportent un plaisir de conduite inégalé.

*Suivant les versions.

Conso mixte Astra 1.7 CDTI / 2.0 T (l/100 km) : 4.9/ 9.1 et CO₂ (g/km) : 132 / 218.



Opel. Des idées fraîches pour de meilleures voitures.

OPEL ERTON'S à Cognac
Bd Emile Zola - 05 45 82 54 46